

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATION
DU BUREAU SYNDICAL**

Nombre des membres

Afférent au Syndicat	9
En exercice	9
Présent	6
Votant	6

Date de convocation : 21/10/2025

**Sélection des classes
participant au programme
d'animation scolaire 2025/2026**

Délibération n°32-2025

Séance du 31 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 octobre, le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 10H30 heures en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Gilles MORGUE, Jean-Marc ROZIER, Stéphane SARRAZIN, Didier SAPET et Patrick GAUTHIER

Excusés et absents : Marin DERNAT, Patrice REBOULET et Ludovic LACROIX

Le Bureau Syndical,

Vu : Les quatorze candidatures au programme d'animation scolaire sur l'eau reçues par le SIEPGV entre le 27/06/2025 et 27/10/2025,

Considérant :

- La tension quantitative sur la ressource en eau établie sur le territoire Valloire-Galaure,
- L'enjeu de sensibilisation du grand public à la préservation de l'eau et la nécessité d'économiser la ressource,
- L'importance d'éduquer les plus jeunes pour initier des changements de pratiques dès le plus jeune âge,

Le Président propose :

- La sélection de onze classes parmi quatorze ci-après pour participer au programme d'animation scolaire 2025/2026 proposé par le SIEPGV.

Commune	Ecole	Classe	Nombre d'élèves
1 Andancette	Ecole élémentaire publique Creux de la Thine	CM1-CM2	28
2 Claveyson	Ecole publique du Bion	CM1-CM2	23
3 Claveyson	Ecole publique du Bion	CM1-CM2	23
4 St Donat	Ecole élémentaire Louis Aragon	CM1-CM2	25
5 St Donat	Ecole élémentaire Louis Aragon	CM1-CM2	25
6 Albon	Ecole primaire publique Louise Michel	CE1	20
7 Albon	Ecole Louise publique Michel	CE1-CE2	19
8 Andancette	Ecole élémentaire publique Creux de la Thine	CE1-CE2	24
Châteauneuf de Galaure	Ecole primaire publique	CM1-CM2	25
St Martin d'Aout	Ecole publique	CE2-CM1-CM2	16
11 St Avit	Ecole publique St Avit	CE1-CM2	11
12 St Donat	Ecole élémentaire Louis Aragon	CM1-CM2	26
St Martin d'Aout /			
13 Tersanne	Ecole de Tersanne (RPI avec St Martin d'Août)	CP-CE1	13
14 St Donat	Ecole élémentaire publique Louis Aragon	CE1-CE2	24
		TOTAL SELECTION	239

Après en avoir délibéré, le bureau :

- APPROUVE le choix des onze classes ci-dessus en gras, pour un total de 239 élèves accompagnés,
- SOLICITE les financements les plus élevés possibles auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de la Drôme pour cette action,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au même jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

